

# Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement

*Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale  
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative*

Cadre réservé à l'autorité environnementale		
Date de réception : 28/03/2017	Dossier complet le : 30/03/2017	N° d'enregistrement : F01117P0047

## 1. Intitulé du projet

Construction d'un immeuble de bureaux à Courcouronnes (91)

## 2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

### 2.1 Personne physique

Nom  Prénom

### 2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

Nom, prénom et qualité de la personne habilitée à représenter la personne morale

RCS / SIRET  Forme juridique

**Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1**

## 3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie <i>(Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))</i>
39. Travaux, constructions et opérations d'aménagement y compris ceux donnant lieu à un permis d'aménager, un permis de construire, ou à une procédure de zone d'aménagement concerté.	Travaux, constructions et opérations d'aménagement constitués ou en création qui soit crée une surface de plancher supérieure ou égale à 10 000 m <sup>2</sup> et inférieure à 40 000 m <sup>2</sup> et dont le terrain d'assiette ne couvre pas une superficie supérieure ou égale à 10 hectares, soit couvre un terrain d'assiette d'une superficie supérieure ou égale à 5 ha et inférieure à 10 ha et dont la surface de plancher créée est inférieure à 40 000 m <sup>2</sup> .  => Le projet présente une surface de plancher de 32 000 m <sup>2</sup> .

## 4. Caractéristiques générales du projet

**Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire**

### 4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

La présente demande concerne la construction d'un immeuble de bureaux sur une zone dont la dernière activité remonte au moins aux années 1920. Actuellement, le site est composé d'un parking asphalté et de terrains en friche végétalisés. Ce parking aérien sera démoli.

Le projet consiste en la réalisation d'un immeuble de bureaux d'environ 32 000m<sup>2</sup> en R+5, d'un parking silo de 1 328 places de stationnement, de 372 places de stationnement extérieures et d'un parc paysager comprenant un potager d'entreprise. L'immeuble de bureaux offrira de multiples services (salle de conférence, conciergerie, fitness, auditorium, espaces de restauration, ...) dédiés aux collaborateurs de l'entreprise CARREFOUR.

La phase de travaux s'étalera sur environ 24 mois.

## 4.2 Objectifs du projet

Le projet a pour but de regrouper 2 000 collaborateurs du groupe Carrefour (effectif global maximum) actuellement répartis sur 5 sites d'Evry et Courcouronnes dans un unique siège à Courcouronnes, et de leur offrir un nouvel environnement de travail de qualité.

## 4.3 Décrivez sommairement le projet

### 4.3.1 dans sa phase travaux

La durée prévisionnelle du chantier de démolition est de 24 mois environ.

Les travaux comprennent la démolition du parking aérien existant et la construction de l'ensemble immobilier projeté.

Pendant toute la durée des travaux, 400 places de stationnement seront mis à disposition de Carrefour pour le stationnement de leurs collaborateurs. Le phasage du chantier a été mis au point de manière à répondre à cette demande.

Le chantier comprendra les étapes suivantes :

- Phase 1 : réalisation du parking silo, terrassement de la 1ère zone des bureaux et début du gros œuvre;
- Phase 2 : réalisation de la 1ère zone des bureaux, terrassement de la 2ème zone des bureaux;
- Phase 3 : achèvement de la 1ère zone des bureaux, réalisation de la 2ème zone des bureaux
- Phase 4 : achèvement des bureaux, réalisation des aménagements extérieurs et des nouveaux accès au tunnel

Le chantier poursuivra une démarche volontariste de certifications BREEAM niveau excellent (selon la référentiel New Construction 2016) et WELL niveau GOLD.

Le label Effinergie + est visé pour les bureaux.

Les plans de phasage du chantier ainsi qu'une note explicative sur le déroulement du chantier sont joints en Annexe 1.

### 4.3.2 dans sa phase d'exploitation

A terme, l'immeuble de bureaux développera une surface de plancher de l'ordre de 32 000 m<sup>2</sup> maximum et offrira de multiples services (salle de conférence, conciergerie, fitness, auditorium, espaces de restauration, crèche, local de musique, espace "Drive", agence Voyages/assurances/spectacles, agence banque) dédiés aux collaborateurs de l'entreprise.

L'immeuble respectera la réglementation du Code du travail pour sa partie bureaux.

Les locaux suivants respecteront la réglementation ERP : salle de conférences, coworking et crèche).

L'ensemble sera conforme à la réglementation Accessibilité PMR.

L'immeuble bénéficiera d'une excellente desserte par les transports en commun puisqu'il se trouve à proximité de la gare d'Evry Courcouronnes. Elle sera encore améliorée par l'arrivée de la ligne du Tram Train Express Massy Evry confirmant l'emplacement stratégique du projet. Une liaison sera ainsi assurée en transports en commun avec le siège de Carrefour situé à Massy.

Un arrêt de bus est également prévu au pied du site, ainsi que la réalisation de pistes cyclables aux abords du projet.

Dans sa phase d'exploitation, l'immeuble disposera d'un parc de stationnement de 1328 places (parking silo pour les collaborateurs), de 372 places de stationnements extérieurs (pour les collaborateurs et les visiteurs) et 80 emplacements au minimum pour les deux-roues motorisés.

Le projet vise le Label Effinergie+ et les certifications BREEAM niveau excellent (selon la référentiel New Construction 2016) et WELL niveau GOLD.

#### 4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Au titre de l'article R.510-1 du Code de l'urbanisme, le projet est soumis à l'obtention d'un agrément bureaux.

La demande d'agrément bureaux a été déposée par Carrefour auprès de la DRIEE en date du 3 mars 2017, et GA Promotion s'est substitué à cette demande d'agrément en date du 22 mars 2017.

La demande d'agrément est à ce jour en cours d'instruction.

Au titre du code de l'urbanisme, le projet est soumis à l'obtention d'un Permis de construire. Il est prévu un dépôt du permis de construire fin avril 2017.

Au titre du code de l'environnement, le projet est soumis à un dossier au cas-par-cas.

#### 4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Emprise parcelle projet :	49 331 m <sup>2</sup>
Surface du plancher du projet :	32 000 m <sup>2</sup>
Hauteur bâtiment neuf en R+5 :	24 m
Nombre de niveaux de sous-sol :	Aucun niveau de sous-sol
Nombre de places de parking :	1 parking silo en R+5 de 1 328 places et 372 places de stationnement extérieures

#### 4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)  
d'implantation

Avenue de l'Amandier et rue du bois Briard  
ZAC du Bois Briard  
Courcouronnes

Coordonnées géographiques<sup>1</sup>

Long. 0 2° 24 ' 59 " E Lat. 4 8° 37 ' 26 " N

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), 9° a), 10°, 11° a) et b), 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. \_\_\_ ° \_\_\_ ' \_\_\_ " Lat. \_\_\_ ° \_\_\_ ' \_\_\_ "

Point d'arrivée :

Long. \_\_\_ ° \_\_\_ ' \_\_\_ " Lat. \_\_\_ ° \_\_\_ ' \_\_\_ "

Communes traversées :

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui

Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

<sup>1</sup> Pour l'outre-mer, voir notice explicative

## 5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère de l'environnement vous propose un regroupement de ces données environnementales par région, à l'adresse suivante : <http://www.developpement-durable.gouv.fr/-Les-donnees-environnementales-.html>.

Cette plateforme vous indiquera la définition de chacune des zones citées dans le formulaire.

Vous pouvez également retrouver la cartographie d'une partie de ces informations sur le site de l'inventaire national du patrimoine naturel (<http://inpn.mnhn.fr/zone/sinp/espaces/viewer/>).

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La ZNIEFF de type 1 " Bois de Saint-Eutrope " (ID. National 110001643 et ID. Régional 91235001) est la plus proche de la zone d'étude, à environ 2,2 km au Nord-Ouest du site. La ZNIEFF de type 2 "Vallée de Seine de Saint-Fargeau à Villeneuve-Saint-Georges" (ID. National 110001605 et ID. Régional 91000003) est la plus proche de la zone d'étude, à environ 2,9 km à l'Est du site.
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	L'APB " Marais de Fontenay-le-Vicomte" (ID. National FR3800417) est le plus proche de la zone d'étude, à environ 6,1 km au Sud du site.
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le Parc Naturel Régional " Gâtinais Français" est le plus proche de la zone d'étude, à environ 8,5 km au Sud du site. La réserve naturelle la plus proche est celle de " Bruyères-Sainte-Assise " localisée sur les communes de Seine-Port et de Boissise-la-Bertrand, à plus de 12 km au Sud du site. Il s'agit d'une réserve naturelle régionale.
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le Plan de Prévention du Bruit dans l'Environnement (PPBE) des grandes infrastructures routières de l'Etat dans le département de l'Essonne à été approuvé le 7 novembre 2012 par arrêté préfectoral 2012-DDT-SE n°487. Le PPBE du réseau routier national dans le département de l'Essonne à été approuvé le 25 avril 2016 par arrêté préfectoral 2016-DDT-SE n°449.
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le monument historique le plus proche est le monument inscrit par arrêté du 22 mars 1934 "Bornes à fleur de lys n°19 et 20". Il se situe à environ 800 m au Sud-Ouest du site.

Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	D'après l'identification des enveloppes d'alerte potentiellement humides en Région Ile-de-France, aucune enveloppe de zone humide potentielle n'englobe le site du projet.
Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le site du projet n'est pas recensé sur les bases de données BASIAS et BASOL. Cependant 7 sites BASIAS sont répertoriés dans un rayon de 400 m du projet. Un diagnostic des sols et eaux souterraines réalisé en 2016 (joint en annexe) a mis en évidence dans les sols destinés à rester in situ: - l'absence d'anomalies en composés organiques analysés (HCT, HAP, BTEX, COHV et PCB) - la présence ponctuelle de teneurs en métaux (Pb, Cu, Hg, Cr et/ou Zn).
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet est située dans les Zones de Répartition des Eaux de l'Albien (03001) et de Beauce (03004).
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Les usines de production d'eau potable sont situées sur la Seine à Morsang-sur-Seine et sur l'Essonne à Itteville (environ 17 km en amont de Courcouronnes). Le site d'étude n'est donc pas concerné par un périmètre de protection de captage AEP (demande d'identification des captages AEP auprès de l'ARS en cours de traitement).
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site "Rive de la Seine" est le plus proche de la zone d'étude. Il est situé à environ 2,4 km à l'Est du site "HUB 2020".
<b>Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :</b>	<b>Oui</b>	<b>Non</b>	<b>Lequel et à quelle distance ?</b>
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site Natura 2000 le plus proche est la ZPS "Marais d'Itteville et de Fontenay-le-Vicomte", localisé à environ 5 km au Sud du site.
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site "Le Pavillon Choiseul et le Benoist-Préau" est le plus proche de la zone d'étude, à environ 5,4 km au Nord-Ouest du site.

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il **susceptible** d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? <i>Appréciez sommairement l'impact potentiel</i>
<b>Ressources</b>	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	L'alimentation en eau potable sera effectuée par un raccordement au réseau qui passe à proximité du site. Le projet ne prévoit pas de mettre en oeuvre de la géothermie mais privilégie d'autres énergies renouvelables ne nécessitant pas de prélèvement d'eau (panneaux photovoltaïques, panneaux solaires, pompes à chaleur).
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Il n'est pas prévu de drainages ou modifications prévisibles des masses souterraines.
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le volume des déblais est estimé à 1 000 m <sup>3</sup> . Il s'agira de terre végétale excédentaire.
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet ne nécessite aucun remblai depuis l'extérieur du site.
<b>Milieu naturel</b>	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Pas d'enjeu écologique identifié (site actuel imperméabilisé, pas de zonage naturel d'inventaire ou protégé au droit du projet). La conception paysagère prévoit un parking paysager avec noues plantées, des espaces verts jardinés de pelouses, prairies et bosquets, un bassin, un potager d'entreprise et des toitures végétalisées en prairie. Des hôtels à insectes, nids à mésanges et nids à chauve-souris seront installés. Il est prévu d'inscrire le projet comme relais de Biodiversité en partenariat avec la Ligue de Protection des Oiseaux.
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Sans objet

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le site actuel est composé d'un parking asphalté en partie Sud-Ouest et de terrains en friches végétalisés en parties Nord, Est et Sud-Est. Le projet prévoit un projet paysager complet, le plan des futurs espaces verts est annexé.
<b>Risques</b>	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Absence de PPRT et d'établissement Seveso sur la commune de Courcouronnes.  D'après la cartographie des Servitudes d'Utilité Publique (SUP) du PLU de Courcouronnes, le site "HUB 2020" n'est pas concerné par les gazoducs du réseau haute pression d'Engie (ex-GDF) ou les oléoducs.
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	D'après la base Géorisques, l'aléa retrait-gonflement des argiles est moyen sur le site, aucune cavité souterraine n'est recensée et le risque inondation est inexistant dans ce secteur.
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	Au vu des activités projetées, il n'y a pas de risque sanitaire identifié pour les tiers.
<b>Nuisances</b>	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	L'ensemble immobilier comprendra un parking silo en R+5 de 1 328 places et 372 places de stationnement extérieures. Un trafic supplémentaire est donc à prévoir. Une étude de circulation a été réalisée par la société Technologies Nouvelles et est jointe en annexe. Des analyses du trafic actuel ont été réalisées pour esquisser les déplacements du futur bâtiment. Puisqu'il s'agit de la même entreprise, les tendances de déplacements seront les mêmes, seuls le volume de trafic changera.
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	Au vu des activités projetées (bureaux), aucune source de bruit significative n'est identifiée. Le site est localisé à proximité immédiate de l'A6, de catégorie I (300 m largeur max). Un relevé du bruit ambiant extérieur durant 24h a été établi par Bureau Véritas et une modélisation acoustique des infrastructures routières a été réalisée par l'acousticien Tisseyre afin de déterminer les performances des isolements acoustiques des façades qui seront mises en oeuvre.

	<p>Engendre-t-il des odeurs ?</p> <p>Est-il concerné par des nuisances olfactives ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<p>Le projet immobilier ne sera pas de nature à engendrer des odeurs.</p>
	<p>Engendre-t-il des vibrations ?</p> <p>Est-il concerné par des vibrations ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<p>Le projet immobilier ne sera pas de nature à engendrer des vibrations.</p>
	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Le bâtiment est conçu de sorte que la lumière naturelle soit présente, participe à la qualité des ambiances intérieures, à la qualité des conditions de travail et au confort, que les vues extérieures participent au repérage et à l'orientation lorsque l'on chemine dans les bâtiments. Il est prévu des mesures conservatoires pour l'installation d'enseignes en façades (3 maximum), ces enseignes respecteront le règlement de publicité local.</p>
<b>Emissions</b>	<p>Engendre-t-il des rejets dans l'air ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<p>Le projet immobilier ne prévoit pas de rejets atmosphériques significatifs.</p>
	<p>Engendre-t-il des rejets liquides ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<p>Dans le cadre de l'aménagement du projet, les eaux seront pour partie recueillies dans des noues, pour partie collectées et stockées dans un bassin de rétention avant raccordement au réseau.</p> <p>Une étude spécifique sera réalisée pour le dépôt du permis de construire.</p>
	<p>Engendre-t-il des effluents ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Les eaux usées seront collectées par le réseau d'assainissement existant puis dirigées pour traitement vers la station d'épuration d'Evry.</p>
	<p>Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>L'activité de bureaux dans les locaux entraînera la production de déchets, non dangereux (principalement déchets ménagers, papiers, cartons). Un local déchets permettra un stockage sélectif des déchets. L'enlèvement des déchets divers sera assuré par un prestataire extérieur ou par les services de la ville. Il sera dimensionné sur la base de deux enlèvements par semaine.</p> <p>Un local déchets informatiques sera associé à ce local déchets divers et fera l'objet de la même gestion. Un local déchets est prévu pour le restaurant, sera climatisé et la revalorisation des déchets organiques sera prévu.</p>

<b>Patrimoine / Cadre de vie / Population</b>	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	En réponse à une demande formulée au Service Régional de l'archéologie (annexe), un diagnostic archéologique préalable devra être réalisé sur le terrain faisant l'objet des aménagements et des fouilles seront réalisées. Suite à ce diagnostic et aux résultats des fouilles, le pétitionnaire se conformera aux conclusions qui seront émises.
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet engendre des modifications en terme d'aménagement : un projet de bureaux remplacera le parking existant et la friche urbaine. Le projet respecte le PLU de la ville de Courcouronnes (91) (version modifiée et approuvée par le Conseil Municipal en date du 07/02/2013) et notamment les dispositions applicables à la zone UJ, sur laquelle est situé le terrain.

**6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?**

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquelles :

Parmi les projets pour lesquels un avis a été rendu par l'Autorité Environnementale sur les deux dernières années (2016 et 2017) dans le département de d'Essonne, deux sont situés sur la commune de Courcouronnes.

- Projet de la ZAC "Canal-Europe" (avis du 3 juin 2016)
  - Projet de restructuration viaire du secteur Bois/Briard (avis du 1er février 2016)
  - Révision du PLU de Courcouronnes (décision du 1er septembre 2016) - Absence d'effet cumulé possible
- Les avis sont joints en Annexe 8.

Ces deux projets sont localisés à proximité de notre projet. L'absence d'informations sur le projet de restructuration viaire dans le secteur Bois Briard amène à n'étudier que les effets cumulés du projet avec le projet de la ZAC "Canal-Europe".

**6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?**

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquels :

**6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :**

Les principaux enjeux environnementaux dont il convient de tenir compte dans la réalisation du projet sont :

- la présence ponctuelle de teneurs en métaux lourds supérieurs au bruit de fond géochimique régional,
- les nuisances acoustiques.

A ces enjeux, les réponses suivantes sont apportées :

- la réalisation d'investigations complémentaires sur les sols au droit des espaces actuellement inaccessibles si nécessaire, la mise en place d'un recouvrement à titre préventif des emprises destinées à accueillir les futurs espaces extérieurs,
- les terres excavées concernées par des dépassements des seuils définis par l'arrêté du 12/12/2010 seront envoyées en filières adaptées.
- une modélisation acoustique a déjà été réalisée pour déterminer les performances des différentes façades et sera approfondie,
- une étude de trafic a été réalisée.

**7. Auto-évaluation (facultatif)**

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Par la mise en place des mesures de réduction des impacts environnementaux identifiés du projet, il ne nous paraît pas nécessaire que notre projet fasse l'objet d'une étude d'impact.

**8. Annexes**

**8.1 Annexes obligatoires**

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - <b>non publié</b> ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°, 10°, 11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°, 10°, 11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input type="checkbox"/>

## 8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

### Objet

Annexe 7 : Calendrier global et plans de phasage  
Annexe 8 : Rapports de sol  
Annexe 9 : Plan des espaces verts  
Annexe 10 : Etude de trafic  
Annexe 11: Etudes acoustiques  
Annexe 12 : Demande DRAC  
Annexe 13 : Avis de l'Autorité Environnementale pour l'analyse des effets cumulés du projet avec d'autres projets connus

## 9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



Fait à

PARIS

le,

22 Mars 2017

Signature

  
**GA Promotion**  
S.A.S. Capital de 2 000 000 €  
69 boulevard Malesherbes  
75008 PARIS  
Tél. 01 53 93 96 96 - Fax 01 53 93 96 99  
451 738 868 RCS Toulouse

le cadre ci-dessus

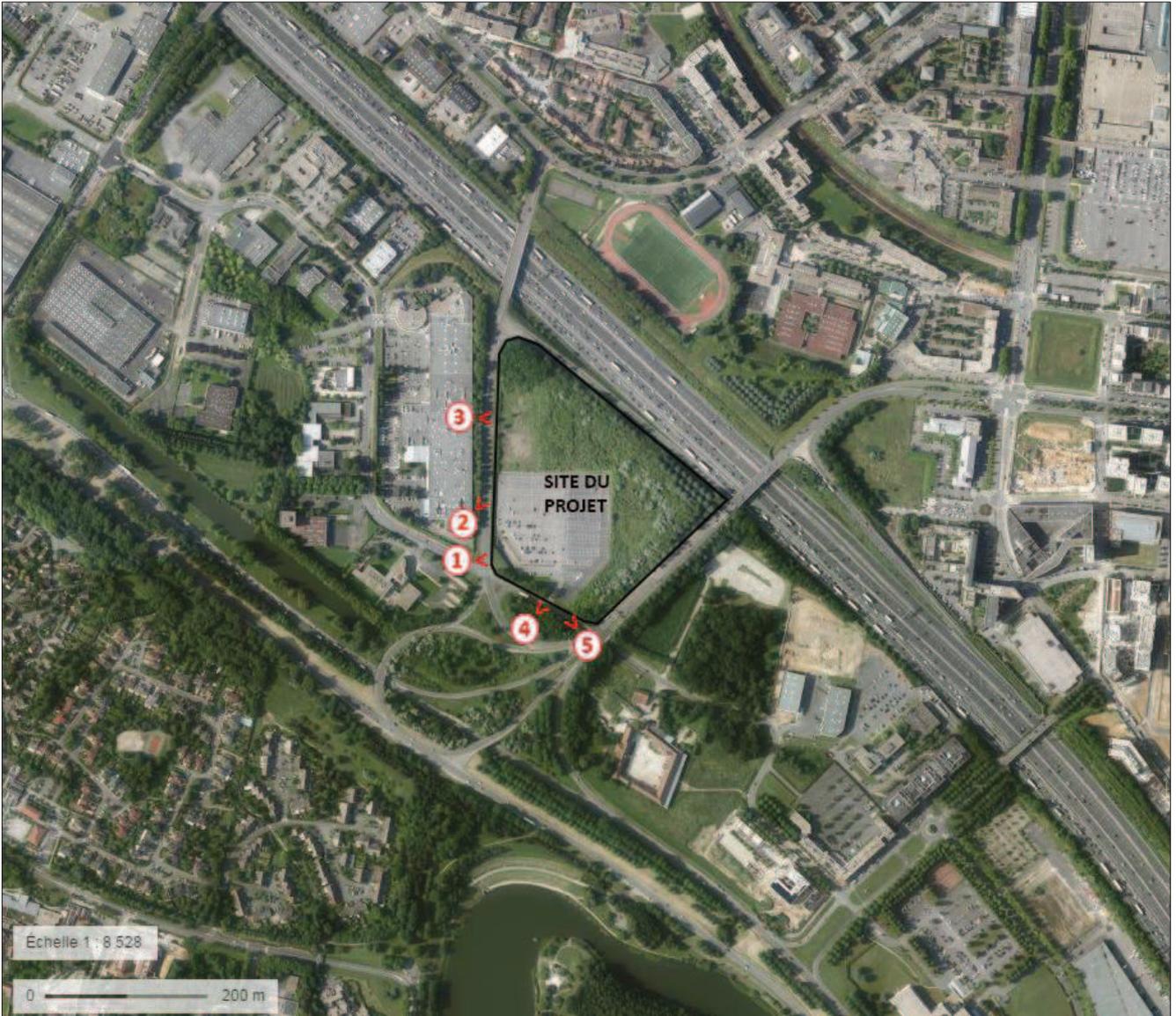
## **Annexe 2 : Plan de situation**



## **Annexe 3 : Reportage photographique**

**Prises de vues du 07/03/2017**

***Vues proches sur le site du projet***



1 <



2 <



3 <



4 <



5 <



***Vues lointaines sur le site de projet***



6 <



7 <



8 <



9 <



***Vues depuis le site sur le paysage environnant***

Source : Google Maps, Images datant de septembre 2016



10 <



11 <



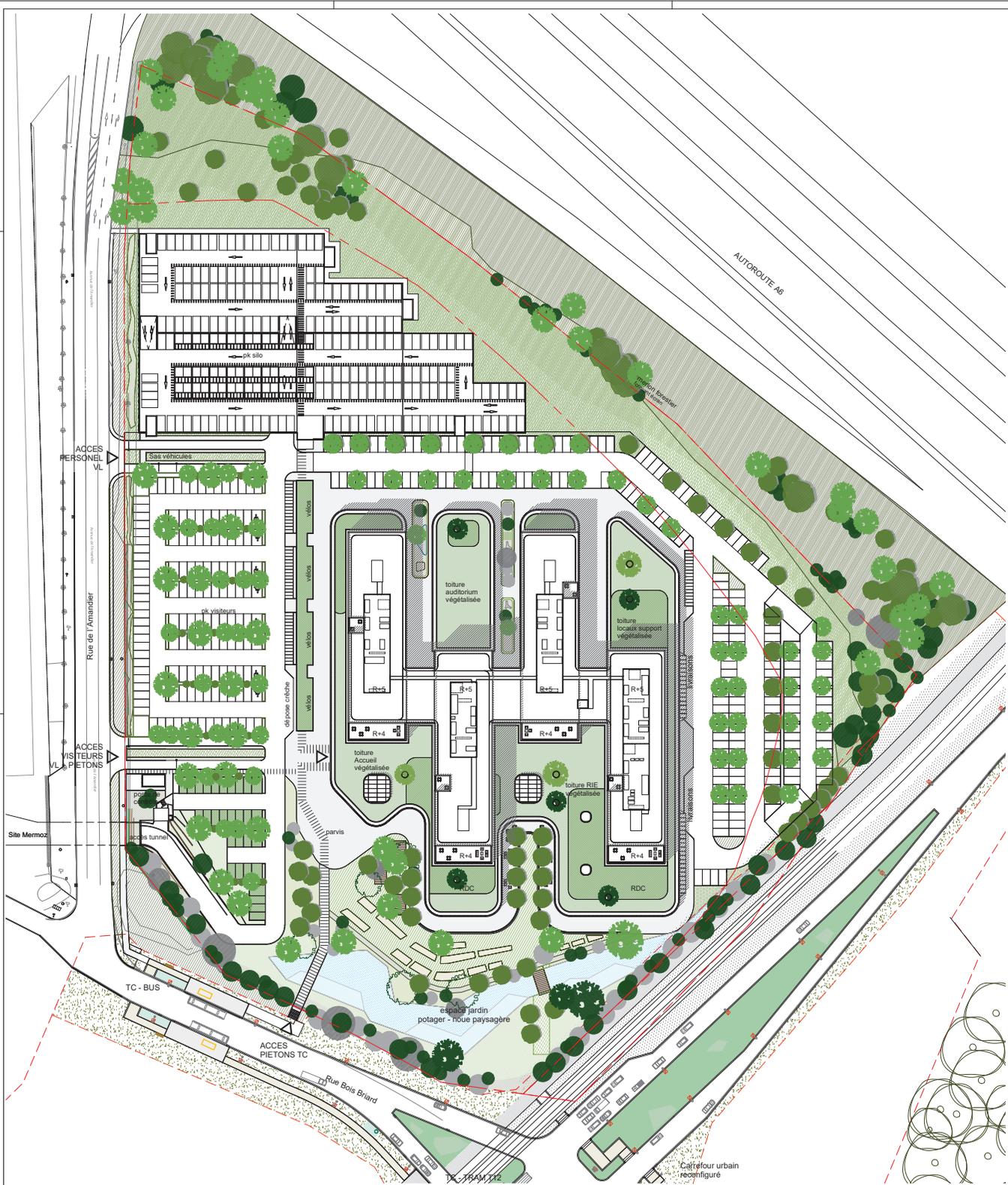
12 <



13 <



## **Annexe 4 : Plan du projet**



CONSTRUCTION D'UN IMMEUBLE DE BUREAUX ET D'UN PARKING SILO  
COURCOURONNES (91)

CPI

MAÎTRE D'OUVRAGE  
CARREFOUR FRANCE



PROMOTEUR  
GA PROMOTION  
88 BOULEVARD MAURICE-BERES  
75008 PARIS



ENTREPRISE GENERALE  
GA ENTREPRISE  
8 CHEMIN DE LA TERROISE  
91500 TOULOUZE



ARCHITECTE  
DND-ARCHITECTES  
25 RUE ANGLAIS  
92000 NANTERRE



PAYSAGISTE  
LES JARDINS DE GALLY  
VERNE DE VALLAULOU



BUREAU DE CONTROLE - SPS  
BOCOTED  
4 RUE DU COLONEL GRANT  
75008 PARIS



AMO ENVIRONNEMENT  
BENEFICIENCE  
10 AVENUE DE COPERNIC  
75008 PARIS



BET ACOUSTIQUE  
TYRIERNE  
88 BOULEVARD MAURICE-BERES  
75008 PARIS



PLAN MASSE 500  
ECHELLE : 1 : 500  
MARS 2017

IND. -

## **Annexe 5 : Plan des abords**

